

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 23

Artikel: Villes et maisons de campagne en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-27604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mier concours, mais il est traité avec beaucoup de soin. De l'idée émise par la conception du projet, l'auteur aurait pu créer une œuvre plus originale; le côté faible du projet réside dans les proportions du monument, qui, à la place qui lui est destinée sur Montbenon, devrait avoir de beaucoup plus grandes dimensions pour produire l'impression désirée; mais ces dimensions ne pourraient pas être obtenues avec la somme affectée à cet édifice. Plusieurs travaux sont estimés trop bas dans le devis: les décorations en bronze, notamment. A l'unanimité, le jury regrette vivement que les ressources ne permettent pas de désigner ce projet pour l'exécution.

Projet de MM. Georges Epitoux, architecte, à Lausanne, et Ernest Bieler, peintre. — La valeur fondamentale du projet réside dans le fait que la décoration architecturale est simplifiée pour laisser une grande part à la décoration picturale.

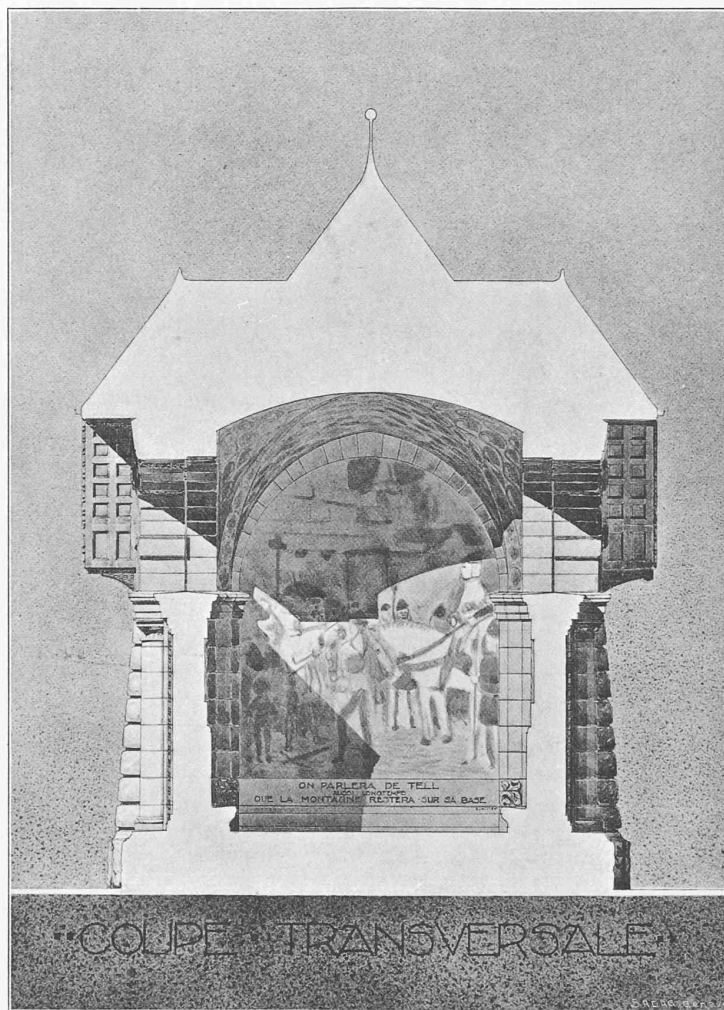
Le projet ne saurait être exécuté tel quel. De nouvelles études approfondies sont nécessaires pour éviter le caractère actuel un peu quelconque, qui ne peut convenir pour un pareil monument.

Le projet gagnerait aussi à être complété par le développement de la base, ce qui aurait pour but de lui enlever cet aspect cubique, peu décoratif.

Le jury recommande également d'étudier une liaison plus intime du monument au moyen d'un entourage de jardin. Des effets d'eau combinés avec vasques latérales, par exemple, ou avec bassin, ou plus simplement encore avec une pièce d'eau ou petit lac et quelques beaux arbres bien plantés augmenteraient certainement l'effet décoratif et pittoresque.

Les façades latérales doivent être rendues plus intéressantes; elles devraient être beaucoup plus ouvertes; le monument ne devant pas être pris pour un kiosque quelconque. La taille en grès doit être remplacée par une matière plus dure; la pierre bleue veinée d'Arvel conviendrait parfaitement; pour parfaire la différence du coût, il est désirable d'obtenir des simplifications de détail dans la décoration des façades; les bossages peuvent très bien être supprimés; on admettrait l'abandon des armoiries sur les arcs des baies, etc.

CONCOURS AU II^{ME} DEGRÉ POUR L'UTILISATION DU LEGS OSIRIS
(Chapelle de Guillaume-Tell.)



Projet de M. G. Epitoux.

Le panneau décoratif est du peintre Bieler: la collaboration de cet artiste a pesé sur la détermination du jury.

C'est donc en prenant acte des collaborations qui sont annoncées dans les pièces du projet et des indications du devis que le jury désigne à la Municipalité ce projet, qui lui paraît le mieux convenir pour l'exécution en tenant compte des observations précitées.

L'auteur indique trois emplacements; le jury, à son point de vue, recommande l'emplacement sis à l'ouest du Palais fédéral, dans la prolongation de l'axe longitudinal du Palais; l'édifice doit présenter à l'est la façade d'entrée.

Après le choix du projet pouvant convenir pour l'exécution, le jury estime que seul le projet de MM. Chessex et Chamorel mérite une récompense. Il attribue à ce projet, à titre de prime, la somme de 500 francs, mise à sa disposition.

En outre, les auteurs des cinq projets recevront chacun une somme de 300 francs à titre d'honoraires.

Lausanne, le 14 octobre 1909.

Le jury:

A. SCHNETZLER.	E. JOST.
E. RUFFY.	R. LUGEON.
Dr C. DAVID.	G. HEMMERLI.

Nous avons attribué par erreur au projet de M. Epitoux la planche de la page 263 de notre dernier numéro qui appartient au projet de MM. Chessex et Chamorel.

Villas et maisons de campagne en Suisse¹.

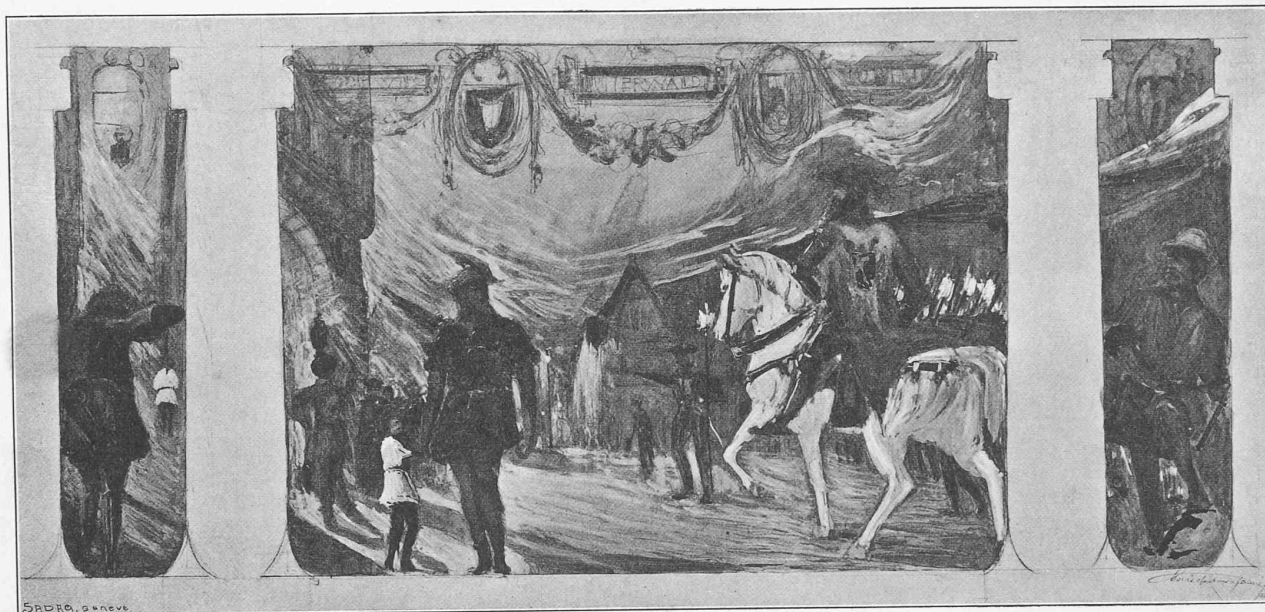
Laissons à l'auteur, M. H. Baudin, le soin de nous présenter son volume.

Voici son avant-propos:

« Cet ouvrage ayant un caractère purement documen-

¹ Un vol., par H. BAUDIN, architecte. Prix: Fr. 30.

CONCOURS AU II^{me} DEGRÉ POUR L'UTILISATION DU LEGS OSIRIS
(Chapelle de Guillaume-Tell.)



Projet de MM. Chessex et Chamorel, architectes, à Lausanne.

taire, nous n'avons point cherché à faire un classement des œuvres publiées, au point de vue ethnographique et ethnologique ; nous nous sommes donc borné à grouper, sans aucune règle définie, en passant d'un canton à un autre, les constructions de chaque architecte.

» Nous avons réuni les plans, vues extérieures et intérieures d'environ 150 villas, maisons de campagne, loges de concierges, etc., des plus simples aux plus riches, choisies parmi les plus récemment édifiées.

» Quelques-unes des œuvres publiées ont déjà paru dans des revues suisses ou étrangères ; nous n'avons pas cru devoir, pour cette cause, étant donné l'intérêt qu'elles présentent, ne pas les reproduire dans ce livre, afin de donner une idée aussi complète que possible de la renaissance de la maison familiale, en Suisse, au début du XX^{me} siècle.

» Chaque maison est accompagnée des plans des étages principaux, rez-de-chaussée et 1^{er} étage, à l'échelle unique de 1 : 400.

» Le procédé photographique que nous avons employé pour la reproduction des aspects extérieurs et intérieurs est le seul qui, la couleur en moins, présente un intérêt documentaire, parce qu'il donne l'image, l'expression exacte, nette et juste de la réalité, but que n'auraient pu atteindre ni des croquis, ni des aquarelles, malgré leur caractère artistique supérieur au procédé photographique. Le lecteur doit donc considérer ce livre comme un livre d'images destinées à donner une idée suggestive des œuvres choisies, une idée seulement, puisque ces images ne sauraient rendre l'impression, l'aspect, la couleur, la vie de la nature, des matériaux et de la matière. »

L'ouvrage débute par quarante pages de texte qui constituent une monographie très documentée de la « maison familiale » : c'est le terme employé par l'auteur pour désigner indifféremment la villa, la maison de campagne, en un mot la maison abritant une famille, par opposition à la maison collective, à loyer.

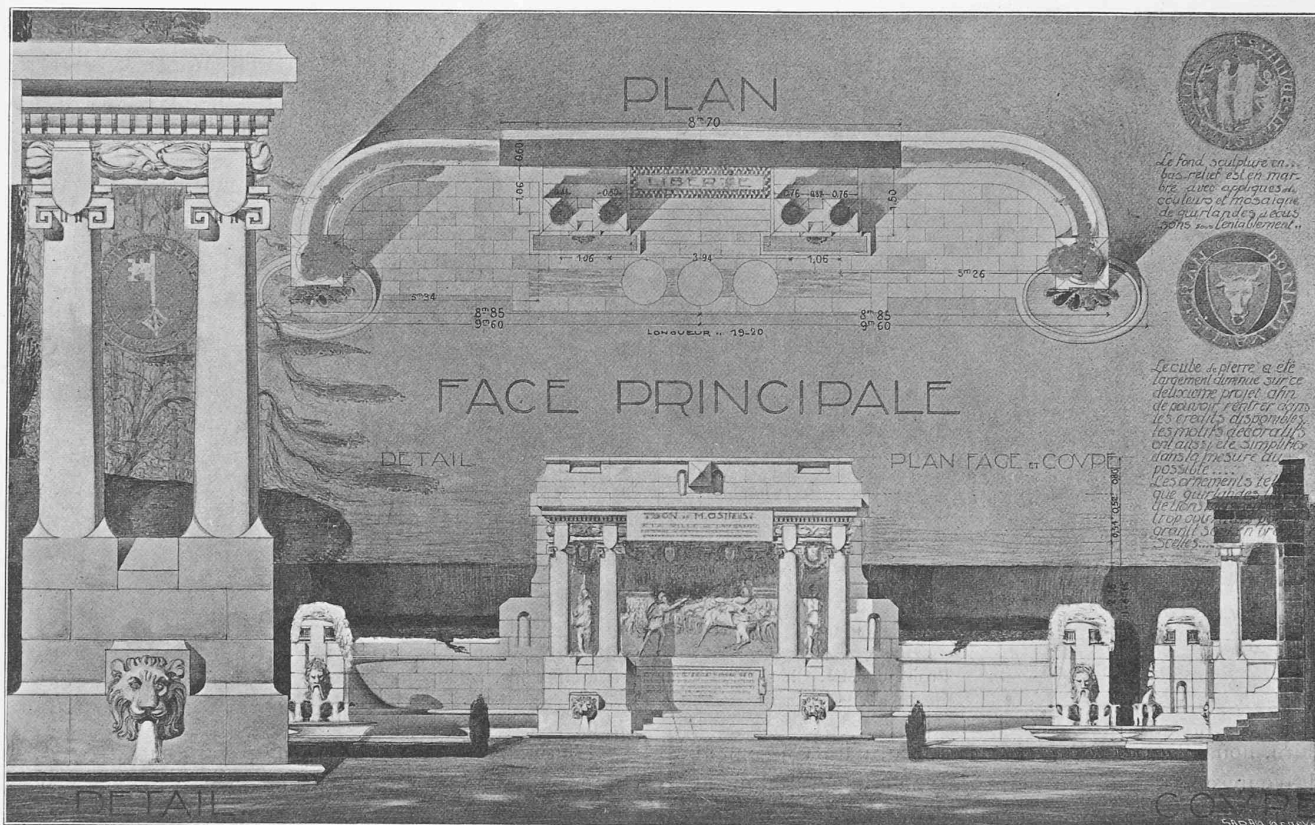
Après avoir étudié le mouvement centrifuge qui pousse les gens à habiter hors des villes et à ne demeurer dans la cité que le temps nécessaire à l'exercice de leur métier ou de leur profession, M. Baudin établit le principe qui doit être constamment respecté dans l'élaboration d'une villa. Quel est-il ? C'est l'adaptation aussi adéquate que possible de la maison aux besoins, à la manière de vivre, de ceux qui l'habiteront. La maison, c'est l'homme, dit M. Baudin. L'architecte devra donc s'inquiéter, avant tout, de la situation sociale et financière de son client, de sa profession, de ses habitudes et de celles de sa famille, et c'est seulement une fois cette enquête terminée qu'il pourra passer à la réalisation technique d'un projet de bâtiment.

« L'architecte qui néglige cette étude psychologique est » dans l'impossibilité de créer une œuvre belle et réfléchie, » et il doit répondre à son client la phrase qu'Ibsen met » dans la bouche de Solness le Constructeur : « Comment » voulez-vous que je fasse une maison pour cet homme, » je ne le connais pas ».

On bâtit des maisons pour vivre dans leur intérieur, et non pour les regarder du dehors.

L'auteur, s'appuyant sur ce principe trop méconnu, étudie ensuite ce qu'il appelle le « squelette » de la maison, c'est-à-dire les éléments organiques du logement, puis la disposition et la distribution des locaux, les façades, l'ameu-

CONCOURS AU II^{me} DEGRÉ POUR L'UTILISATION DU LEGS OSIRIS
(Chapelle de Guillaume-Tell.)



Projet de MM. Chessex et Chamorel, architectes, à Lausanne.

blement, l'aménagement des jardins. L'exposé de M. Baudin est si concis, si ramassé, qu'il nous est impossible de le résumer, il faudrait tout citer. Et qu'on ne croie pas qu'il s'agisse d'une étude aride qui ne s'adresse qu'aux architectes. Il n'en est rien. M. Baudin s'est gardé de tout débailage d'érudition. Il a voulu faire profiter le lecteur de son immense documentation et lui fournir quelques points de repère qui lui permettent de juger sainement les nombreuses vues et les plans des villas qui comprennent 280 pages de l'ouvrage.

Et c'est bien le commentaire le plus clair et le plus suggestif qu'on puisse désirer.

Feuilletons rapidement le volume: il n'est pas imprimé sur papier couché; on connaît les inconvénients de ce papier: la banalité, les reflets désagréables de sa surface miroitante, l'altération rapide due à l'action des ingrédients qui l'imprègnent, mais il faut bien reconnaître que c'est le seul papier qui permette, pour le moment au moins, de reproduire, au moyen d'un cliché en métal, une photographie avec tout le fini désirable. Le papier choisi par M. Baudin est fort beau, mais il exige, pour le tirage des illustrations, une expérience et une minutie qu'on ne rencontre pas dans toutes les imprimeries.

Le volume est relié sur un onglet très solide, de telle façon qu'il se maintient, sans aucune déchirure des feuilles,

ouvert de soi-même. La couverture est en forte toile, imprimée en deux couleurs.

Nous aurions voulu offrir à nos lecteurs, dans ce numéro, quelques échantillons des reproductions photographiques qui illustrent le bel ouvrage de M. Baudin. Par suite du manque de place, nous ne pouvons le faire que dans notre prochain numéro.

NÉCROLOGIE

† Paul Nicati.

M. P. Nicati est né à Vevey, en 1863. Il fit ses premières études au Collège Gaillard, à Lausanne, et les poursuivit à Paris où il obtint le diplôme de l'École des Beaux-Arts.

Il rentra à Vevey en 1884, à la mort de son père, qui était syndic de la ville.

Et tout d'abord, il s'occupa surtout d'archéologie. Grâce à son caractère consciencieux et à ses qualités de précision, il était dans ce domaine d'une rare compétence.

Il travailla ainsi à la cathédrale de Lausanne, dont la restauration était dirigée par l'architecte de l'Etat. Il fit des dessins de la petite église romane de St-Pierre-des-Clages, en Valais, et de l'église de Ste-Ursanne, dans le Jura. Après avoir été chargé